



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
<http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 JUILLET 2026

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX

LE VINGT JUILLET A 18H30

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	9	14

Date convocation	Date affichage	N° délibération
09/07/2026	09/07/2026	2026/47

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, COMBAZ BEN ARIBA Shaina, DELATTRE Carole, LASSIAZ Fabienne, MARCHI Arnaud, OMELTCHENKO Luc, TRABICHET Jerry

Excusés : RIMBOUD Christelle (pouvoir F. LASSIAZ), CHARDONNET Emilie (pouvoir D. CARMONA), CHATELAIN Eric (pouvoir S. BERTHET), FLORES Patrice (pouvoir L. OMELTCHENKO), MURAZ-DULAURIER Gilles (pouvoir J. TRABICHET)

Absents : LASSIAZ Zakari

Secrétaire : Luc OMELTCHENKO

A 18h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/47

INSTITUT DES JEUNES SOURDS DE COGNIN-CHAMBERY MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE REUNION DE LA TOURMOTTE DU 1^{er} OCTOBRE 2026 AU 30 JUIN 2027

L'Institut des Jeunes Sourds de Cognin organise un temps de regroupement de jeunes sourds du département basé sur le partage d'expérience et le développement du langage à partir d'activités ludiques.

Dans ce cadre, Il est proposé d'accueillir ces enfants scolarisés sur le secteur d'Albertville le mardi après-midi de 13h à 17h à raison d'une séance toutes les 3 semaines (hors vacances scolaires), soit 12 séances d'octobre 2026 à juin 2027, dont certaines séances à la Tourmotte.

Cette mise à disposition est consentie moyennant une participation financière de 20 € par séance.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** la mise à disposition d'une salle de réunion de la Tourmotte dans le cadre des rencontres indiquées ci-dessus
- ✓ **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention et tous les actes afférents à ce dossier

Le Maire
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
Luc OMELTCHENKO

Transmis au contrôle de légalité
Le 21 JUIL. 2026

Publié le 21 JUIL. 2026